

## Compte-rendu du Conseil d'UFR du 22 Mai 2013

Présents : M. Apfel, C. Barrière (arrivée 10h30), C. Benoît, J. Browaeys, P. David, F. Gallet, J. Jovet, L. Ménard, V. Repain (arrivée 10h30), Ph. Schwemling

Représentés : B. Andreotti (par Ph. Schwemling), A. Anthore (par J. Browaeys), S. Ducci (par V. Repain), A. Kouchner (par L. Ménard), C. Jacquard (par M. Apfel)

Invité permanent : F. Richard ; invité : N. Décamp

Début de la séance à 9h40

### **1 - Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 25 Avril, rédigé par Julien Browaeys.**

Ce compte-rendu est approuvé par 11 voix pour, une abstention, sous réserve de l'implémentation d'une correction technique. Les projets scientifiques classés en deuxième et troisième position avaient été inversés dans la version préliminaire.

### **2 - Enveloppe des droits de tirage ATER-Moniteurs-Heures complémentaires.**

François Gallet rappelle que depuis l'an dernier, une enveloppe budgétaire globale est attribuée à l'UFR pour couvrir ATERs, missions d'enseignement des moniteurs, et heures complémentaires. La commission des moyens a rendu son verdict à l'issue d'un calcul complexe faisant intervenir nombre de paramètres, et le verdict est une baisse de 12% pour l'UFR de Physique par rapport à 2012, avec un montant passant de 477 keuros à 434 keuros. François Gallet rappelle que la priorité est de financer pour une durée de deux ans le renouvellement des deux demi-ATERs qui ont été recrutés l'an dernier. Le recrutement des moniteurs est assez fluctuant : 29 l'an dernier, 26 l'année d'avant, et enfin 11 il y a 3 ans. Les 11 moniteurs recrutés il y a trois ans quittent l'UFR, ainsi que deux autres demi-ATERs. Sachant qu'un ATER à temps plein coûte annuellement 39 keuros, un demi-ATER 26 keuros et un moniteur 5,5 keuros, après discussion avec le conseil des enseignements, François Gallet propose d'absorber la baisse en ne recrutant qu'un ATER plein et 5 moniteurs cette année. Cette proposition suscite le débat. Pascal David souhaite que soient privilégiés les monitorats, car ils donnent aux étudiants la possibilité d'être qualifiés aux fonctions de MCF et apportent aux étudiants une formation complémentaire, et pour privilégier les monitorats il demande que l'on recrute plutôt un demi-ATER et 7 moniteurs. François Gallet rappelle que lors du CUFR précédent, le conseil s'était clairement exprimé en faveur de l'ouverture de postes d'ATERs à temps plein, et que d'ailleurs la loi impose que l'on propose par défaut aux candidats un ATER plein, libres à eux de préférer un demi-ATER. Julien Browaeys exprime ses doutes sur l'argumentation de Pascal David : il rappelle que le nombre de moniteurs est au niveau national largement supérieur au nombre de postes de MCF mis au recrutement.

François Gallet met aux voix les deux propositions, qui recueillent :

1 ATER, 5 moniteurs : 8 voix pour

½ ATER, 7 moniteurs : 2 voix pour

Deux membres s'abstiennent sur ce vote.

### **3 - Classement sur la liste complémentaire de l'appel d'offres enseignement et recherche.**

François Gallet rappelle que le Conseil Scientifique devait se pencher sur la liste complémentaire de ce classement. En effet, un dossier recevable s'était égaré suite à un problème informatique. Le dossier en question, soumis par Davide Franco, a été classé premier en liste complémentaire par le Conseil Scientifique, en faisant remarquer au passage que si le dossier avait été vu lors de la discussion initiale, il aurait probablement été classé dans la liste principale. François Gallet propose le classement global suivant pour la liste complémentaire, interclassant le projet « Recherche » (projet Davide Franco) et le projet « Enseignement » (demande de clickers)

Cette proposition relance le débat sur les clickers, qui avait commencé lors du précédent conseil d'UFR. Pascal David exprime sa farouche opposition contre les clickers, qu'il estime être un gadget sans intérêt, et sur lequel il n'y a pas de retour sérieux. Il y voit en outre le risque que cela puisse être détourné par des instances supérieures pour évaluer les enseignements sans contrôle des enseignants. D'autres membres expriment leur intérêt pour une expérimentation, et rappellent que la communauté est globalement plutôt favorable à cette expérimentation. Vincent Repain rappelle que l'utilisation des clickers nécessite la maîtrise d'un minimum de logistique pour stocker les boîtiers, les distribuer, les récupérer, et que cette logistique n'a pas été définie à l'heure actuelle.

François Gallet met aux voix deux propositions de classement :

- 1) Projet Davide Franco, 2) clickers. Cette proposition remporte 11 voix
- 1) Projet Davide Franco. Cette proposition remporte 1 voix

Deux membres du conseil d'UFR s'abstiennent sur ce vote.

### **4 - Réponse au questionnaire sur les ressources humaines, envoyé par la Présidence.**

François Gallet a fait parvenir aux membres du conseil l'ensemble des réponses (anonymisées) parvenues à l'UFR, ainsi qu'une proposition de synthèse, à débattre au sein du Conseil, avant renvoi à la Présidence. Il y a eu 26 réponses d'enseignants-chercheurs et 5 de personnels BIATSS. François Gallet déplore le faible nombre de réponses, étant donné que le conseil d'UFR avait fait le choix de consulter la communauté sur la suite à donner, mais remarque qu'il y a peut-être des gens qui n'ont pas répondu à cause des mots d'ordre syndicaux en ce sens.

Vincent Repain remarque que le spectre des réponses est très large. Le seul point assez consensuel est le manque de personnel BIATSS, dont la conséquence est un transfert de certaines charges sur le personnel enseignant. Il note avec plaisir que les réponses ne sont pas catégorielles, mais manifestent un certain sens du collectif. Concernant la question sur la prime d'excellence scientifique (PES), Vincent Repain rappelle que ceux qui s'expriment contre la PES sont en réalité contre les primes au sens large, la PES apparaissant en l'occurrence comme la cible la plus immédiate. Cette remarque lance un débat sans conclusion sur la signification des primes, la rémunération au mérite et les méfaits de la LRU.

Pour la question portant sur le recrutement éventuel de PRAG, Pascal David fait remarquer qu'au niveau national, il y a déjà énormément de PRAG et de PRCE dans les universités : 15000 services, à comparer à 18000 PR. Il paraît donc difficile d'échapper à cette tendance de fond qui épargne pour le moment l'UFR et plus généralement les universités parisiennes.

Après quelques modifications suggérées par l'assemblée, François Gallet met aux voix sa proposition de synthèse : 9 voix pour, 2 contre, 4 abstentions.

(texte de synthèse annexé au compte rendu)

### **5- Question diverse : approbation de la nouvelle maquette du Master Enseignement (MEEF)**

Nicolas Décamp présente ensuite les maquettes du Master Enseignement, et plus particulièrement la maquette transitoire pour 2013-2014, conçue pour tenir compte du calendrier exceptionnel et transitoire des concours. Cette maquette a été construite en collaboration avec P6, dans le cadre de la nouvelle Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE).

Le concours va changer complètement lors de la mise en place de la maquette définitive. Il n'y aura plus qu'une seule épreuve disciplinaire en physique-chimie, au lieu d'épreuves séparées de physique et de chimie. Toutes les autres épreuves seront à caractère professionnalisant. La maquette a dû être conçue en tenant compte des multiples contraintes imposées par le ministère : volumes horaires, présence de blocs disciplinaires et professionnalisant... Une nouveauté à noter est la présence d'une épreuve d'anglais, obligatoire et non compensable.

Dans la discussion qui s'ensuit le conseil s'interroge sur l'agrégation. La stratégie à suivre pour les étudiants souhaitant passer l'agrégation est plutôt de passer par un master standard.

Le conseil s'interroge aussi sur les sorties et débouchés de ce master enseignement. Il y aura nécessairement des étudiants reçus au M2, mais pas au concours, ou l'inverse, ce qui donnera rapidement naissance à une population de « reçus-collés » dans laquelle on peut imaginer que les établissements ne vont pas se priver de puiser pour recruter des vacataires.

François Gallet met aux voix la maquette : Pour 14, 1 abstention.

François Gallet salue la persévérance des porteurs de ce master, qui se sont régulièrement adaptés à des directives complexes et changeantes.

### **6 - Question diverse :**

Vincent Repain soulève la question du statut des enseignants de l'EIDD, car il a eu vent du rapport de la CTI reprochant à l'EIDD de ne pas avoir d'enseignements propres. Il reproche aussi à l'EIDD de ne pas avoir de locaux en propre.

François Gallet rappelle que l'UFR est défavorable à ce que des enseignants dépendent directement de l'EIDD. La réponse proposée par l'université à la CTI serait que des enseignants soient détachés à temps partiel et pour une durée limitée des UFRs vers l'EIDD. Il demandera à ce que lui soit communiqué le projet de statuts de l'EIDD.

Il mentionne d'autre part que dans deux ans il sera temps de mener une évaluation de l'EIDD, dans la mesure où deux promotions en seront sorties.

Fin de la séance à 12h15